

*Contre-indications de l'alcool.*—L'alcool est absolument contre indiqué dans toutes les maladies franchement inflammatoires à forme cyclique et régulière.

Dans ces maladies, dont la pneumonie franche ou péri-pneumonie peut être prise pour type, la fièvre est extrêmement intense, la chaleur très-élevée : aussi les boissons alcoolisées, le vin, et à plus forte raison l'alcool lui-même et tous les autres stimulants, ne peuvent qu'exciter encore les fonctions de circulation et de calorification déjà exaltées. Les sujets atteints de ces affections et dévorés par la fièvre ardente qui en est la caractéristique ne prendraient qu'avec répugnance ces boissons échauffantes, dont l'ingestion redoublerait leurs souffrances et augmenterait surtout la sensation si pénible de chaleur mordicante. C'est aux boissons fraîches et acidulées qu'il faut alors avoir recours. Beaucoup plus agréables aux malades, elles leur sont, en même temps, plus véritablement utiles.

*Indications de l'alcool dans les fièvres malignes et adynamiques.*—L'alcool peut, en principe, se montrer avantageux dans toutes les affections à forme maligne, infectieuse et adynamique.

Dans toutes les maladies infectieuses, telles que fièvre typhoïde, scarlatine, variole, etc., on observe trop fréquemment, à un moment donné, une adynamie profonde à laquelle se joignent des phénomènes d'ordre nerveux, tels que du délire, des soubresauts de tendons, etc. Quelquefois une altération profonde du sang existe en même temps et se révèle à l'observateur par une tendance hémorrhagique plus ou moins prononcée. Dans la variole, par exemple, en même temps que les pustules deviennent ecchymotiques, on peut observer de l'adynamie, du délire et des symptômes convulsifs.

C'est dans ces conditions que les stimulants sont indiqués, l'alcool à leur tête, sous quelque forme que ce soit.